

Libération immédiate de Youssef et Bagui Traoré !

Cambadélis, 1er secrétaire du PS, a fait semblant de s'émouvoir de l'assassinat de Malik Oussekiné il y a 30 ans, tabassé à mort par les "voltigeurs" de Pasqua. Parallèlement, son parti au pouvoir est directement responsable d'au moins deux crimes policiers : celui de Rémi Fraisse en 2014 et celui plus récemment d'Adama Traoré, sans compter les innombrables cas de violences policières dans les quartiers populaires ou contre les manifestant.e.s lors des mobilisations contre la loi travail.



Aujourd'hui, Bagui et Youssef, deux frères d'Adama sont emprisonnés, sur simple accusation policière suite au tabassage en règle qu'ont subi des habitant.e.s de Beaumont sur Oise le 17 novembre, après le rassemblement devant le conseil municipal (https://youtu.be/_BYHie6AZs4)

A Beaumont sur Oise, la police gèle, tabasse et enferme des gens qui élèvent la voix pour demander une chose simple : justice et vérité pour leur proche mort après une interpellation.

Cazeneuve, nouveau 1er ministre, est un de ceux qui tentent d'étouffer les crimes et les violences policières. Celui qui a remplacé Valls à l'Intérieur et aujourd'hui à Matignon, grand défenseur de l'état d'urgence, tente par tous les moyens de faire taire la colère populaire, et premier lieu celle exprimée avec force par Assa Traoré.

Face à cet état meurtrier, raciste et au service des riches , nous n'avons d'autre choix que de nous organiser, faire des ponts entre nos luttes et exiger la vérité et la condamnation des meurtriers.

Plus que jamais, la solidarité doit être de mise pour faire la lumière sur cet assassinat et redonner espoir à toutes les familles qui demandent justice et vérité pour leur proches, tués par les milices du capital.

Une chose est sûre : SANS JUSTICE, VOUS N'AUREZ PAS LA PAIX !

LIBÉRATION IMMÉDIATE DE YOUSOUF ET BAGUI TRAORÉ !

JUSTICE ET VÉRITÉ POUR ADAMA ET TOUTES LES VICTIMES DE VIOLENCES POLICIÈRES

Lien facebook de l'évènement :
<https://www.facebook.com/events/228510304251583/>

Nasrit Daul, le 12 décembre 2016